



**CGT Finances Publiques
de la DiSI Île-de-France**

**Élections professionnelles
Du 18 au 21 novembre 2019**

**Profession de foi aux
CAPL n°1, 2 et 3**

Cher·e·s Collègues,

Les Commissions Administratives Paritaires Locales sont les instances au sein desquelles sont débattus tous les aspects relatifs à la situation individuelle des agents au regard du statut dont ils dépendent (agents, contrôleurs et inspecteurs) : mutations, promotions, recours en matière d'évaluation.

Nous appelons à voter pour les candidats présentés par la CGT pour les raisons suivantes :

Pour des élu·e·s qui rendent compte de leur mandat !

Les élu·e·s CGT, vous les connaissez : ce sont vos collègues de travail, ils se mobilisent toute l'année à votre service, ils vous rendent compte de leurs interventions après chaque instance, dont les CAP.

Pour la défense des CAP !

Le gouvernement veut faire disparaître les CAP de mutation, de promotions, ainsi que la CAPN de recours sur évaluation. Les élu·e·s CGT combattront pour le maintien des CAP dans le respect de toutes leurs compétences.

**Pour le respect de vos droits individuels et collectifs,
Pour le respect des règles statutaires !**



♦ **En matière de mutation**

Le nouveau système de mutations (affectation nationale à la DiSI, disparition des RAN et missions-structures...) sera mis en place dès 2020. La CGT combat pour le retrait de ces dispositions régressives. Les élu·e·s CGT refuseront toute dérogation à la règle de l'ancienneté, tout gel de poste et agiront pour le respect des fiches de vœux.

♦ **En matière d'évaluation**

La CGT a refusé de signer le PPCR dont les conséquences sont notamment la disparition des avancements accélérés (de un ou deux mois) et une perte de revenus sur la carrière. Les élu·e·s CGT refuseront la rémunération au mérite, ils appuieront les demandes des agents afin que les « profils-croix » et l'appréciation littéraire correspondent à leur manière de servir.

♦ **En matière de liste d'aptitude**

La CGT dénonce la réduction drastique des volumes de promotion. Elle revendique un retour à un véritable plan de qualification de C en B et de B en A.

Dans le cadre de la liste d'aptitude, les élu·e·s CGT s'opposeront à l'arbitraire et interviendront pour que les promotions soient établies à partir de critères objectifs.

Votez pour les candidat·e·s présenté·e·s par la CGT :

- ✓ Pour dire « Non à l'arbitraire et à l'injustice ! » ;
- ✓ Pour le respect de tous nos droits et garanties ;
- ✓ Pour le respect du statut général et de nos statuts particuliers ;
- ✓ Pour des élu·e·s déterminé·e·s qui rendent compte de leur mandat.

CAPL N° 1 — INSPECTEURS
1 - RISACHER Michel (ESI Nemours)
2 - PERESINI Hervé (ESI Noisiel)
3 - SEGURA Robert (ESI Montreuil)
4 -
5 - CAGNARD Magali (ESI Versailles)
6 - LE ROCH Yvelise (ESI Nemours)

CAPL N° 2 — CONTROLEURS
Contrôleurs principaux
1 - SOUPEZ Arnaud (ESI Noisiel)
2 - DENISOT Fabrice (ESI Paris)
3 - PONSOT Christophe (ESI Nemours)
4 - CANTERINI Brigitte (ESI Nemours)
Contrôleurs 1ère classe
1 - GUYARD Philippe (ESI Nemours)
2 - AUDOUARD Valérie (ESI Paris)
Contrôleurs 2ème classe
1 - RETIF Françoise (ESI Nemours)
2 - BARRAU Cécile (ESI Montreuil)
3 - CHABROULET Eric (ESI Paris)
4 - GOLD-DALG Fabrice (ESI Paris)

CAPL N° 3 — AGENTS
Agents administratifs principaux 1ère classe
1 - ROLLIN Agnès (ESI Nemours)
2 - NEAU Myriam (ESI Nemours)
3 - ALONZO Florence (ESI Nemours)
4 - THÉVENEAU Maria (ESI Nemours)
Agents administratifs principaux 2ème classe
1 - ASLAN Erhan (ESI Nemours)
2 - TOUNKARA Mamadou (ESI Paris)

Des déroulements de carrière déplorables qui doivent être améliorés...

Pour exemple, voici les chiffres des promotions 2019 de l'ex DiSI Paris-Champagne :

Tableau d'avancement au grade de contrôleur principal :

Sur les 62 contrôleurs de 1^{ère} classe satisfaisant les conditions statutaires pour accéder au grade de CP, la DiSI en a proposé 7, qui in fine sont réduits à 4 dans le projet soumis à la CAP Nationale...

4 sur 62 ! C'est une honte !

Respect des conditions statutaires !

Listes d'aptitude :

De C en B : 3 possibilités. Il y en avait 15 lorsque la DiSI PC a été créée en 2011 !

De B en A : 4 possibilités pour l'ensemble des 9 DiSI existantes, alors qu'il y en avait 9 pour la seule DiSI PC en 2011 !

Les proportions sont identiques pour l'ancienne DiSI Paris-Normandie.

Il faut le retour à de vrais déroulements de carrière !

Pour nous lire, nous joindre :

<http://www.dgfip.cgt.fr/disi-paris>

07 88 25 97 01